



- › LA MAIRIE RECRUTE
- › PÔLE EMPLOI [↗](#)
- › VAL D'EUROPE AGGLO EMPLOI [↗](#)
- › LA MAISON DE L'EMPLOI [↗](#)



## Famille et éducation

---

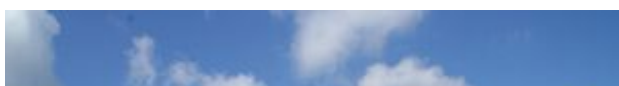
- › PETITE ENFANCE
- › L'ÉCOLE À SERRIS
- › AUTOUR DE L'ÉCOLE
- › JEUNESSE
- › ÉTUDIER À SERRIS
- › ESPACE FAMILLE [↗](#)



## Logement

---

- › AIDES AU LOGEMENT
- › LOGEMENTS JEUNES ET ÉTUDIANTS
- › PRÉVENTION POUR LE LOGEMENT [↗](#)





## Déplacements et stationnement

---

- › SE DÉPLACER
- › COVOITURAGE [↗](#)
- › STATIONNEMENT
- › ÉCOMOBILITÉ [↗](#)



## Commerces et artisans

---

- › LES COMMERÇANTS ET ENTREPRISES DE SERRIS
- › LE CENTRE COMMERCIAL DU VAL D'EUROPE [↗](#)
- › LA VALLÉE VILLAGE [↗](#)
- › LE CARRÉ D'ART [↗](#)



## Propreté et voirie

## Propreté et voirie

---

- › COLLECTE DES DÉCHETS
- › TRAVAUX EN COURS
- › SALAGE DES ROUTES ET DES LOTISSEMENTS EN CAS DE NEIGE OU DE VERGLAS
- › RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE VOIRIES COMMUNALES



## La nature dans la ville

---

- › PARCS, LACS ET JARDINS
- › LES AIRES DE JEUX
- › PARCOURS SANTÉ
- › RÈGLEMENT DES PARCS, JARDINS ET BASSINS



## Prévention et sécurité

---

- › POLICE MUNICIPALE
- › RÈGLEMENTATIONS (STATIONNEMENT, CHIEN, TONTE, DÉPÔT, ETC.)
- › RÈGLEMENT DES PARCS, JARDINS ET BASSINS
- › PRÉVENTION DES RISQUES
- › OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES
- › MAIRIE ET VOISINS VIGILANTS



## Santé

---

- › URGENCES
- › GRAND HÔPITAL DE L'EST FRANCILIEN [↗](#)
- › MUTUELLE COMMUNALE
- › PLAN CANICULE ET GRAND FROID



## Social et solidarités

---

- › SENIORS
- › PERSONNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ
- › HANDICAP
- › LES ATELIERS NUMÉRIQUES





## Urbanisme

---

- › LES RÈGLES D'URBANISME
- › CADASTRE ET SOURCES D'INFORMATION
- › AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS
- › ENQUÊTES PUBLIQUES

